



FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Dernière mise à jour le 11/01/2025.

OBJECTIF

Cette formation a pour but d'apporter aux participants des notions de base concernant l'incendie. Au terme de la formation, les participants seront capables de réagir face à un déclenchement d'alarme incendie dans l'entreprise en se rendant au Système de Sécurité Incendie (SSI) pour localiser le feu et en prenant les mesures appropriées.

Cette formation contient également de la manipulation des moyens de secours contre l'incendie tels que : Extincteur, RIA, Couverture anti-feu. Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, et est conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs).

Tarif

[Demander un devis](#)

Taux
de réussite

Non évalué - Manque de donnée

Intervenant

**SAPEUR POMPIER certifié Formateur par l'INRS
ou le ministère de l'intérieur**



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 12 maxi



Durée

3.5 heures / 1 jour(s)

PUBLIC CONCERNE

Toute personne travaillant dans une entreprise équipée d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)

PRE-REQUIS

Aucun

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Réagir rapidement et efficacement en cas de départ de feu dans l'entreprise
- Localiser un départ de feu via le SSI de l'entreprise



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Apports théoriques - Exercices pratiques - Démonstrations en temps réel - Démonstrations commentées et justifiées - Mises en situation - ...etc

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates qui vous arrangent (prévoir 15 jours minimum pour la mise en place d'une session). Pour les formations en inter-entreprises, votre collaborateur est intégré à un groupe sur une formation organisée à une date prédéfinie en centre de formation (prévoir 7 jours minimum pour l'inscription à la formation).

EVALUATION

Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et qu'il obtient la moyenne au QCM de fin de formation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Prendre contact avec M. CASSAT Vincent qui étudiera votre situation : contact.rescueacademy@gmail.com

REGLEMENTATION LIEE A CETTE FORMATION

L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour combattre rapidement et efficacement tout départ d'incendie. À cet effet, il doit organiser des exercices de manipulation des moyens de secours et de respect des consignes de sécurité en cas d'incendie pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail - Formation conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs)

REGLEMENT INTERIEUR

Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise, du lieux où se déroule la formation mais aussi de l'organisme de formation. Il est accessible en cliquant sur [ce lien](#).

LES PLUS

- Intervenant Sapeur-Pompier certifié Formateur par l'INRS ou le ministère de l'intérieur
- 5% de réduction sur vos prochaines formations en sécurité
- 5% de réduction sur notre gamme de défibrillateur ZOLL



PROGRAMME

Partie théorique :

- Notions de base et conséquences d'un incendie
- Le feu et les classes de feu
- Les dangers de l'incendie
- L'organisation de la sécurité incendie
- Le SSI
- L'alerte des secours
- Les extincteurs et leur utilisation
- Les RIA et leur utilisation
- Les couvertures anti feu et leur utilisation
- Conduite à tenir face à un départ de feu ou un déclenchement d'alarme incendie
- Le compartimentage
- Les travaux par point chaud (Permis feu)

Partie pratique :

- Manipulation des extincteurs et/ou d'un RIA et/ou d'une couverture anti-feu

Pour plus de réalisme, les feux sont réalisés à l'aide d'un appareil de formation appelé « générateur de flamme écologique ». Cet appareil fonctionne au gaz et est parfaitement sécurisé et propre.

Le générateur permet aux participants de s'entraîner de manière concrète sur un feu réel en toute sécurité.

Merci de prévoir une surface libre en extérieur de 5 x 5 mètres pour des conditions de sécurité optimales.

A défaut, la manipulation se fera sans feu.

IMPORTANT : LES EXTINCTEURS DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE LA FORMATION NE SONT PAS UTILISES; NOS FORMATEURS SE DEPLACENT AVEC LEUR PROPRE MATERIEL.

INTERVENANT

SAPEUR POMPIER certifié Formateur par
l'INRS ou le ministère de l'intérieur

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Livret aide mémoire
Accès à la vidéothèque Rescue
Academy

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de réalisation "Formation Equipier
de Première Intervention EPI"